



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 94988

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les réserves d'eau en France. Il souhaiterait connaître l'état des réserves de cette ressource sur le territoire français.

Texte de la réponse

En France métropolitaine, la moyenne annuelle des précipitations depuis soixante ans est estimée à 487 milliards de mètres cubes, soit une hauteur d'eau d'environ 896 mm. Sur ce volume, 312 milliards de mètres cubes rejoignent l'atmosphère par évapotranspiration. Seulement 175 milliards de mètres cubes de pluies efficaces en moyenne alimentent donc réellement les ressources en eau continentale : 75 milliards s'écoulent en surface et 100 milliards s'infiltrent en eau souterraine. En année moyenne, les ressources françaises en eau sont globalement suffisantes excepté dans certains bassins hydrographiques. Cette situation moyenne à l'échelle nationale cache des écarts importants entre les régions et de forts déséquilibres locaux en matière de ressources disponibles. Ces quelques chiffres nationaux sont donc à manipuler avec grandes précautions. Ainsi, la question du manque d'eau se pose déjà dans certains bassins versants français qui connaissent des déséquilibres structurels entre besoins et disponibilité en eau. Dans ces bassins, un programme de résorption des déséquilibres est en cours afin de définir des volumes réellement disponibles pour les différents usages et, pour l'usage agricole, de les répartir entre irrigants sous l'égide d'un organisme unique dans le cadre d'une gestion collective. Cette démarche doit éviter d'autoriser les demandes de prélèvement sans vision cohérente d'ensemble puis de les réguler chaque année par des arrêtés de restriction des usages. Elle est mise en place dans le cadre de l'application des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (MAGE) qui ont été approuvés par les comités de bassin en décembre 2009. De telles mesures, en plus du déploiement de techniques et comportements économes en eau ou de la recherche de systèmes de production mieux adaptés à la disponibilité locale en eau, doivent contribuer à prévenir toute tension sur la ressource en eau.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94988

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13251

Réponse publiée le : 10 mai 2011, page 4838